

# Procès-verbal de séance

## Séance du 05 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois le cinq avril à 19h00, le conseil municipal, convoqué le 24 mars 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint-Germain-sur-Rhône, sous la présidence d'Alain LAMBERT, Maire.

<p><b>PRESENTS :</b> Sabrine ARTERO, Laetitia BAILLY, Pauline BRACONNIER, Alain BRANTUS, Lydie DELMOTTE, Philippe GUICHARD, Isabelle KIT, Alain LAMBERT, Ghislaine LANOIR, Vincent MOSSAZ, Philippe RAMAYE, Dominique REY, Thomas WIART</p> <p><b>EXCUSES :</b> Magali CHERRARED (<i>pouvoir à P. Guichard</i>), Maurice TRUCK (<i>pouvoir à D. Rey</i>)</p> <p><b>ABSENT :</b></p>	<p><b>Nombres de membres :</b></p> <p><b>En exercice : 15</b></p> <p><b>Présents : 13</b></p> <p><b>Votants : 15</b></p>
---	--

**Ghislaine Lanoir est nommée secrétaire de séance**

Approbation du procès-verbal de séance du 08 février 2023, à l'unanimité.

*Sabrine Artero est excusée de son retard en début de séance*

### **Délibération n° 2023/04/17**

#### **Utilisation du logiciel Ris.net Gestion mis à disposition par la RGD Savoie Mont Blanc Convention de participation financière avec le Communauté de Communes Usses et Rhône**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la Régie de Gestion des Données (RGD) Savoie Mont Blanc, qui gère le logiciel Ris.net, a modifié ses statuts et se transforme en Groupement d'Intérêt Public (GIP).

La RGD, conformément à ses grilles tarifaires, a établi un nouveau devis pour l'abonnement annuel de la CCUR à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ce devis s'élève à 21.200.00 € TTC.

Le montant de ce devis concerne l'abonnement annuel de la CC Usses et Rhône et des Communes suivantes : Bassy, Challonges, Chaumont, Chavannaz, Chêne-en-Semine, Chessenaz, Chilly, Clarafond-Arcine, Clermont, Contamine-Sarzin, Desingy, Droisy, Éloise, Franclens, Frangy, Marlioz, Menthonnex-sous-Clermont, Minzier, Musièges, Saint-Germain-sur-Rhône, Seyssel Haute-Savoie, Usinens, Vanzy.

Pour la commune de Saint-Germain-sur-Rhône, la proposition d'abonnement due à la CCUR serait de 740.71 € (*abonnement applicable en 2022 : 858.84 €*).

**Unanimité**

### **Délibération n° 2023/04/18**

#### **Aménagement des équipements publics. Actualisation du dossier d'enquêtes conjointes préalables à la Déclaration d'Utilité Publique et Parcellaire à l'encontre des propriétaires de parcelles restant à régulariser**

Vu la délibération n° 2023/02/01 du 08 février 2023 portant sur l'approbation du dossier d'enquêtes conjointes préalables à la DUP et Parcellaire à l'encontre des propriétaires de parcelles restant à régulariser,

Vu les remarques émises par les services de l'Etat (*courrier ci-annexé en date du 23 mars 2023*) quant au projet relatif à la création d'un accès à la cour de la mairie - emplacement réservé n° 16 au PLUi de la Semine,

Considérant que ce projet n'est pas de première nécessité pour l'instant, contrairement à l'aménagement des deux autres emplacements réservés numéro 15 (extension de la salle des fêtes et de son parking) et numéro 17 (agrandissement du parking à proximité de la mairie),  
Le conseil municipal retire son projet situé sur l'emplacement réservé numéro 16 et maintient ceux situés sur les emplacements réservés numéros 15 et 17.

*Unanimité*

#### Délibérations n° 2023/04/09 et n° 2023/04/10

#### Finances. Budget principal – Comptes administratif et de gestion pour l'exercice 2022

BUDGET PRINCIPAL						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	1.230.497,25€	651.180,45€	579.316,80€	41.889,02€	621.205,82€
	Section d'investissement	474.617,58€	175.270,23€	299.347,35€	1.435.572,90€	1.734.920,25€
	<b>Budget total</b>	<b>1.705.114,83€</b>	<b>826.450,68€</b>	<b>878.664,15€</b>	<b>1.477.461,92€</b>	<b>2.356.126,07€</b>
Restes à réaliser	Section de fonctionnement					
	Section d'investissement	0,00€	140.633,64€	- 140.633,64€		-140.633,64€
	<b>Budget total</b>	<b>0,00€</b>	<b>140.633,64€</b>	<b>- 140.633,64€</b>		<b>-140.633,64€</b>
Résultat cumulé (réalisations et restes à réaliser)		1.705.114,83€	967.084,32€	738.030,51€	1.477.461,92€	2.215.492,43€

Le résultat brut global de clôture 2022 du budget principal est donc de 2.356.126,07€.

Le résultat net global de clôture (*prenant en compte les restes à réaliser*) est donc de 2.215.492,43€.

Pour rappel, Monsieur le Maire est absent au moment du vote du compte administratif.

*Unanimité*

#### Délibérations n° 2023/04/07 et n° 2023/04/08

#### Finances. Budget annexe de l'eau – Comptes administratif et de gestion pour l'exercice 2022

BUDGET ANNEXE DE L'EAU						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section d'exploitation	114.947,09€	108.822,98€	6.124,11€	29.472,70€	35.596,81€
	Section d'investissement	67.699,85€	67.640,26€	59,59€	88.316,09€	88.375,68€
	<b>Budget total</b>	<b>182.646,94€</b>	<b>176.463,24€</b>	<b>6.183,70€</b>	<b>117.788,79€</b>	<b>123.972,49€</b>
Restes à réaliser	Section d'exploitation					
	Section d'investissement	64.350,00€	161.525,61€	-97.175,61€		- 97.175,61€
	<b>Budget total</b>	<b>64.350,00€</b>	<b>161.525,61€</b>	<b>-97.175,61€</b>		<b>-97.175,61€</b>
Résultat cumulé (réalisations et restes à réaliser)		246.996,94€	337.988,85€	-90.991,91€	117.788,79€	26.796,88€

Le résultat brut global de clôture 2022 du budget annexe de l'eau est donc de 123.972,49€.  
 Le résultat net global de clôture (*prenant en compte les restes à réaliser*) est donc de 26.796,88€.  
 Pour rappel, Monsieur le Maire est absent au moment du vote du compte administratif.

*Unanimité*

#### Délibération n° 2023/04/12

#### Finances. Budget principal – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

2022	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalisations : <b>Section de fonctionnement</b>	1.230.497,25€	651.180,45€	579.316,80€	41.889,02€	<b>621.205,82€</b>

Il est décidé de reporter 321.205,82€ en recettes de fonctionnement et d'affecter 300.000€ en réserves d'investissement sur l'exercice 2023.

*Unanimité*

#### Délibération n° 2023/04/11

#### Finances. Budget annexe de l'eau - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

2022	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalisations : <b>Section d'exploitation</b>	114.947,09€	108.822,98€	6.124,11€	29.472,70€	<b>35.596,81€</b>

Il est décidé de reporter 26.796,88€ en recettes d'exploitation et d'affecter 8.799,93€ (= couverture du besoin de financement) en réserves d'investissement sur l'exercice 2023.

*Unanimité*

#### Délibération n° 2023/04/14

#### Finances. Budget principal – Budget primitif 2023

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chap.	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	295.000,00	002	Résultat reporté	321.205,82
012	Charges de personnel et frais assimilés	170.000,00	013	Atténuation de charges	0,00
014	Atténuation de produits	128.636,47	70	Produits des services....	31.900,00
65	Autres charges de gestion courante	298.856,00	73	Impôts et taxes	797.224,00
66	Charges financières	2.107,53	74	Dotations, subventions et participations	175.837,00
67	Charges exceptionnelles	2.000,00	75	Autres produits de gestion courante	79.683,18
022	Dépenses imprévues	30.000,00	76	Produits financiers	0,00
023	Virement à la section d'investissement	479.400,00	77	Produits exceptionnels	150,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>1.406.000,00€</b>		<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>1.406.000,00€</b>

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chap.	Libellé	Montant
16	Remboursement d'emprunts	45.977,87	001	Solde d'exécution reporté	1.734.920,25
20	Immobilisations incorporelles	51.000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	72.541,59
21	Immobilisations corporelles	1.314.071,80	1068	Excédents fonctionnement capitalisés	300.000,00
23	Immobilisations en cours	1.141.950,33	13	Subventions d'investissement	0,00
020	Dépenses imprévues	100.000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	700,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	021	Virement de la section de fonctionnement	479.400,00
			23	Immobilisations en cours	65.438,16
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>2.653.000€</b>		<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>2.653.000€</b>

*Unanimité*



**Délibération n° 2023/04/13**

**Finances. Budget annexe de l'eau – Budget primitif 2023**

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	112.416,23	002	Résultat reporté	26.796,88
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	013	Atténuation de charges	0,00
014	Atténuation de produits	12.000,00	70	Produits des services....	70.062,87
65	Autres charges de gestion courante	500,00	73	Impôts et taxes	0,00
66	Charges financières	0,00	74	Dotations, subventions et participations	50.000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	75	Autres produits de gestion courante	240,25
68	Dotation aux dépréciations des actifs	500,00	76	Produits financiers	0,00
042	<i>Dotations aux amortissements</i>	9.683,77	77	<i>Produits exceptionnels</i>	0,00
022	Dépenses imprévues	12.000,00			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00			
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>147.100,00€</b>		<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>147.100,00€</b>

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00	001	Solde d'exécution positif reporté	88.375,68
13	Subventions d'investissement	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	1.608,27
16	Remboursement d'emprunts	0,00	1068	Affectation du résultat	8.799,93
20	Immobilisations incorporelles	5.000,00	13	Subventions d'investissement	64.350,00
21	Immobilisations corporelles	167.817,65	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	28	<i>Amortissement des immobilisations</i>	9.683,77
020	Dépenses imprévues	0,00	021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>172.817,65€</b>		<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>172.817,65€</b>

**Unanimité**

**Délibération n° 2023/04/15**

**Fiscalité. Taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2023**

	Bases prévisionnelles 2023	Taux 2022	Taux 2023	Produit correspondant
Taxe foncière (bâti)	1.708.000	19,61%	19,61%	334.939
Taxe foncière (non bâti)	13.300	52,38%	52,38%	6.967
Taxe d'habitation	56.516	10,94%	10,94%	6.183
				<b>348.089</b>

**Maintien des taux pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive**

**Unanimité**

**Délibération n° 2023/04/16**

**Prise en charge de dépenses liées au budget annexe de l'eau par le budget principal de la commune – Attribution d'une subvention de fonctionnement**

Considérant :

- la nécessité d'équilibrer le budget annexe de l'eau
- les investissements importants à venir sur le réseau d'eau
- que la disponibilité de crédits offerte par le budget principal de la commune permettrait d'éviter une augmentation excessive des tarifs facturés aux abonnés du service de l'eau,

Le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 50.000€ du budget principal à la section d'exploitation du budget annexe de l'eau.

**Unanimité**

**Une étude financière approfondie sera réalisée cette année par les membres du conseil municipal pour tenter d'équilibrer au mieux le budget annexe de l'eau dès le prochain exercice.**

Une enveloppe de 8.000€ a été inscrite au budget 2023 au titre de subventions de fonctionnement à l'attention d'associations locales ou d'intérêt général. La commission «finances» a réparti cette somme entre les différentes associations qui avaient déposé leur demande d'aide financière dans les délais.

- Allo Maltraitance (ALMA74)	150€
- Alzheimer 74	150€
- Association des Œuvres scolaires	1.000€
- Bibliothèque de Saint-Germain-sur-Rhône	925€50
- Football Club de la Semine	500€
- Graines d'Amis du Val des Usses	300€
- Handi Sport	200€
- Jeunes Sapeurs Pompiers	300€
- La Team J'adore c't'ambiance	300€
- Locomotive	300€
- Nature et Terroirs (entretien Jardins de Haute-Savoie)	500€
- Restaurants du Cœur 01	800€
- SEPAS Impossible	300€
- Société pour l'Etude et le Protection de la Nature en Semine (SEPNS)	200€
- Service d'Entraide Familiale	400€
- SORGIA FM	300€
- Tir sportif de la Semine	200€
- Yaute Music	300€

*Unanimité*

#### **Délibération n° 2023/04/19**

**Voirie. Signature d'une convention avec le Conseil Départemental pour la création de trottoirs en agglomération, sur la RD168 et 168A**

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention à signer avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, relative à la création de trottoirs en agglomération sur les RD 168 et RD 168A secteurs de Beaumont, Jaffay et Lapechère.

L'emprise de ces travaux se situant le long d'une route départementale et, selon l'article L.113-2 du code de la voirie routière, cet aménagement doit au préalable faire l'objet d'une autorisation de voirie avec le Département.

Une convention d'autorisation de voirie et d'entretien entre le Conseil Départemental de la Haute-Savoie et la commune détermine les conditions techniques nécessaires à ces aménagements ainsi que la répartition des dépenses d'entretien et d'exploitation inhérentes.

*Unanimité*

#### **Questions diverses et informations**

- Agenda : prochaine séance du conseil municipal mercredi 26 avril 2023
- Festival du 16 au 18 juin 2023

Ordre du jour épuisé, séance levée à 20h40

Le Maire,  
**Alain LAMBERT**



La secrétaire de séance,  
**Ghislaine LANOIR**

